

Communiqué de presse

Analyse Comparis sur les primes d'assurance auto

Voitures électriques : jusqu'à 22 % d'économie de primes par rapport aux voitures thermiques

La part des voitures purement électriques sur les routes suisses continue d'augmenter et a grimpé à près d'un cinquième des nouvelles immatriculations en 2023. Les modèles purement électriques sont intéressants non seulement en raison de leur efficacité énergétique élevée, mais aussi en raison des primes d'assurance plus basses. Selon une analyse de Comparis, les primes des voitures électriques se sont révélées jusqu'à 22 % moins chères que celles des voitures thermiques comparables.

Zurich, le 5 mars 2024 – La croissance de la mobilité électrique se poursuit en Suisse. Sur les près de 256 000* voitures de tourisme nouvellement immatriculées l'an dernier, environ un cinquième (21 %) fonctionnait uniquement à l'aide de batteries. La mobilité électrique est intéressante non seulement en raison de l'efficacité énergétique, mais également en raison des primes d'assurance. Une analyse du comparateur sur Internet comparis.ch a montré que les primes d'assurance des voitures électriques étaient jusqu'à 22 % moins chères que celles des voitures thermiques comparables.

La plus grande différence chez Hyundai dans les zones urbaines du Tessin

Comparis a comparé les primes d'assurance de six voitures électriques et de six modèles thermiques comparables (*voir Méthode*). La plus grande différence de prix a été observée chez les jeunes conductrices dans les régions urbaines du Tessin pour la marque automobile Hyundai. Ici, la prime d'assurance moyenne pour la Hyundai Kona Electric (prix neuf 44 754 francs) s'élevait à 1 966 francs par an. En revanche, pour la Hyundai Kona 2.0 (prix neuf 43 166 francs), qui est un peu moins chère, l'assurance a coûté 2 530 francs. Cela représente une différence de 564 francs par an, soit 29 % de primes en plus pour les propriétaires de voitures à combustion.

Dans la ville de Zurich, toujours chez Hyundai, les jeunes conductrices paient 1 644 francs pour le modèle électrique et 2 091 francs pour le modèle à combustion. Cela correspond à une différence de prime de 447 francs ou à une majoration de 27 %. Il s'agit également de la plus grande différence de primes observée à Zurich pour les détentrices de véhicules âgées de 20 ans.

En ville de Genève, les primes correspondantes s'élèvent à 1 781 francs pour le modèle électrique et à 2 261 francs pour le modèle à combustion (différence de 480 francs ou majoration de 27 %). Pour Genève également, ce chiffre correspond à la plus grande différence de primes observée pour le profil de conducteur correspondant.

Dans le meilleur des cas, 5 640 francs de primes en moins en dix ans

Selon Auto Suisse, la durée de possession des voitures immatriculées en Suisse est de près de dix ans, en moyenne. Dans le meilleur des cas, il serait donc possible d'économiser 5 640 francs sur les primes d'assurance. Dans le cas d'une Hyundai électrique par rapport à une Hyundai thermique.

Différences régionales

Il existe également des différences de primes entre les régions. Pour les douze véhicules examinés et les quatre profils de conducteur (sexe / âge), les primes d'assurance automobile ont tendance à être plus élevées dans les zones urbaines du canton du Tessin ainsi qu'à Genève et Lausanne par rapport aux régions urbaines comparées de Suisse alémanique.

Les jeunes paient plus cher

Quel que soit le type de véhicule, les jeunes paient plus cher. « En raison du manque d'expérience de conduite, les jeunes conductrices et conducteurs paient des primes d'assurance plus élevées que les personnes plus âgées qui possèdent un permis de conduire depuis longtemps », explique Sandro Spaeth, expert Mobilité chez Comparis.

Les jeunes conductrices paient beaucoup plus de primes par an que les conductrices ayant plus d'expérience de conduite, même avec la variante d'assurance pour voiture électrique la moins chère (pour une Mini, à Berne ; 20 ans, 1 221 francs ; 30 ans, 715 francs). Il en va de même pour les jeunes conducteurs (pour une Mini, à Berne ; 20 ans, 1 221 francs ; 30 ans, 711 francs).

Le sexe a un effet relativement faible sur la prime

L'effet du sexe s'est avéré nettement inférieur aux effets de la région géographique, de l'âge des conducteurs et du modèle de voiture. S. Spaeth déclare que « Cette observation a été surprenante, car la différence entre les sexes est souvent mise en avant dans d'autres comparatifs d'assurance automobile ». Selon S. Spaeth, les primes plus élevées chez les hommes sont souvent justifiées par un risque d'accident plus élevé lié au comportement de conduite.

Le plus petit potentiel d'économies concerne Mini dans les zones urbaines du Tessin

Le plus petit potentiel d'économie concerne les conductrices expérimentées des zones urbaines du Tessin pour la marque automobile Mini. Alors que la prime pour le véhicule électrique (prix neuf 36 490 francs) s'élève à 935 francs, celle pour le modèle à combustion (prix neuf 35 831 francs) est de 1 048 francs. Cela représente une différence de 113 francs par an, soit 12 % de prime en plus.

À Zurich, les femmes expérimentées conduisant une Mini paient 779 francs pour le modèle électrique et 899 francs pour le modèle à combustion (différence de prime de 120 francs ou majoration de 15 %). C'est aussi la plus petite différence de prime observée à Zurich pour ce profil de conducteur.

À Genève, toujours chez Mini, les primes pour une conductrice âgée de 30 ans s'élèvent à 830 francs pour le modèle électrique et à 960 francs pour le modèle à combustion. Cela correspond à une différence de prime de 130 francs ou à une majoration de 16 %. Pour Genève également, ce chiffre correspond à la plus petite différence de primes observée pour les conductrices expérimentées.

Une technologie de pointe entraîne des montants de dommages élevés

Il peut paraître étonnant que les primes d'assurance soient moins chères pour les voitures

électriques, généralement plus onéreuses : « Après un sinistre avec une voiture électrique, le montant à prendre en charge par l'assurance est souvent même plus élevé que pour un véhicule à combustion. Cela est dû à la technologie de la voiture électrique et aux batteries onéreuses », explique S. Spaeth. Dans l'industrie, il y a un désaccord quant à savoir si les véhicules électriques équipés de toutes les aides à la conduite et de tous les capteurs ont moins d'accidents.

*Chiffres OFS :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/infrastructures-transport-vehicules/vehicules/routiers-mises-circulation.html>

Service Comparis

Les statistiques distinguent différents types de voitures à propulsion alternative. Sur les près de 256 000* voitures nouvellement immatriculées en 2023, environ un tiers avaient une prise (BEV et PHEV). En 2023, environ 155 000* voitures purement électriques et 82 000 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculées en Suisse.

Véhicules électriques à batterie (BEV) : Sur cette voiture, la propulsion est purement électrique. La batterie est rechargée via le réseau électrique. L'énergie de freinage peut être récupérée et retourne dans la batterie.

Hybride (HEV) : Les voitures hybrides disposent de deux systèmes de propulsion, d'un moteur à combustion interne et d'un moteur électrique. La batterie du moteur électrique est chargée par le moteur à combustion interne. La recharge à la prise n'est pas possible. Les véhicules hybrides purement électriques ont une très faible autonomie. Le démarrage en particulier, qui consomme beaucoup d'énergie, se fait par le biais du moteur électrique.

Hybride rechargeable (PHEV) : Comme le véhicule hybride ordinaire (HEV), un véhicule hybride rechargeable dispose de deux systèmes d'entraînement. La différence réside dans le mode de chargement. Les véhicules hybrides rechargeables peuvent être rechargés via la prise de courant et sont donc comptés parmi les véhicules électriques ou les véhicules à prise de courant. Ils ont une batterie plus grande qui permet de parcourir des distances de 50 à 100 kilomètres en mode purement électrique.

Chiffres OFS*

Dans de nombreux endroits, les voitures électriques sont également plus attrayantes en termes de taxes

Les voitures électriques sont non seulement plus attrayantes en termes de primes d'assurance, mais aussi en termes de taxes, selon les cantons. Par exemple, à Berne, un propriétaire de véhicule bénéficie d'une remise de 60 % pour une voiture électrique l'année de sa première mise en circulation et les trois années suivantes. Dans les Grisons, les véhicules électriques bénéficient même d'une remise de 80 %. Les véhicules électriques sont entièrement exonérés d'impôt, par exemple dans les cantons de Glaris, Soleure et Zurich. Il est donc judicieux de bien regarder et de comparer avant d'acheter une voiture.

Plus d'informations :

<https://fr.comparis.ch/carfinder/autofahren/motorfahrzeugsteuer#content-7-content-1>

Plus grande différence de prime observée par région urbaine en CHF



Région urbaine	Âge	Sexe	Marque de la voiture	Prime moyenne pour la voiture thermique	Prime moyenne pour la voiture électrique	Économies en pourcentage
Bâle	20	Chez les femmes	BMW	2813	2237	20%
Berne	20	Chez les femmes	Hyundai	1830	1448	21%
Bienne	20	Chez les femmes	BMW	2739	2165	21%
Genève	20	Chez les femmes et les hommes	Hyundai	2261	1781	21%
Lausanne	20	Chez les femmes	Hyundai	2237	1756	22%
Lucerne	20	Chez les femmes	Hyundai	1904	1507	21%
Saint-Gall	20	Chez les femmes	Hyundai	1960	1542	21%
Tessin	20	Chez les femmes	Hyundai	2530	1966	22%
Winterthour	20	Chez les femmes	BMW	3025	2383	21%
Zurich	20	Chez les femmes	Hyundai	2091	1644	21%

Source : comparis.ch

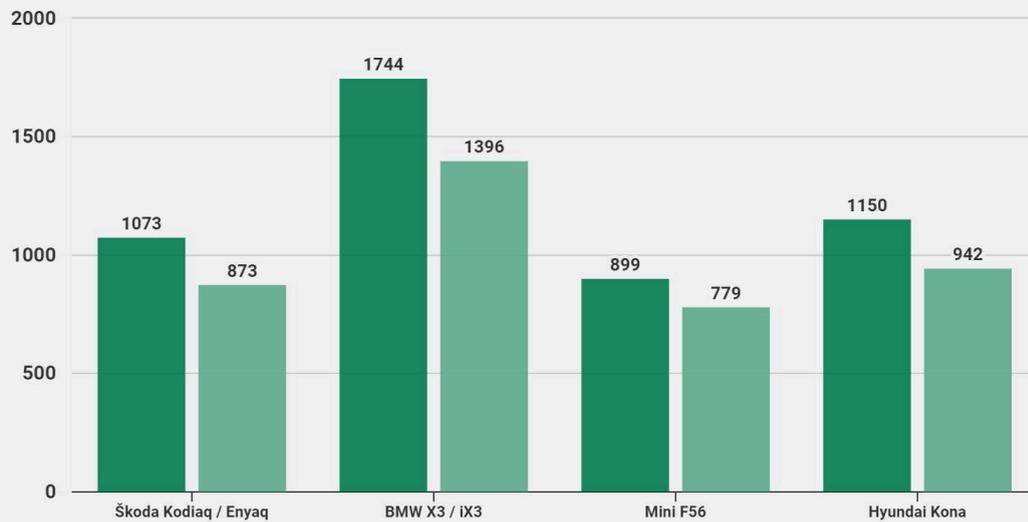
comparis.ch

[Lien vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Voiture thermique vs. voiture électrique : différences de primes selon le modèle



Femme, 30 ans, prime annuelle moyenne en CHF



Primes annuelles ■ Voiture thermique ■ Voiture électrique

Profil du conducteur : femme, 30 ans, permis de conduire depuis 12 ans, ville de Zurich, franchise 500 CHF
Source : comparis.ch

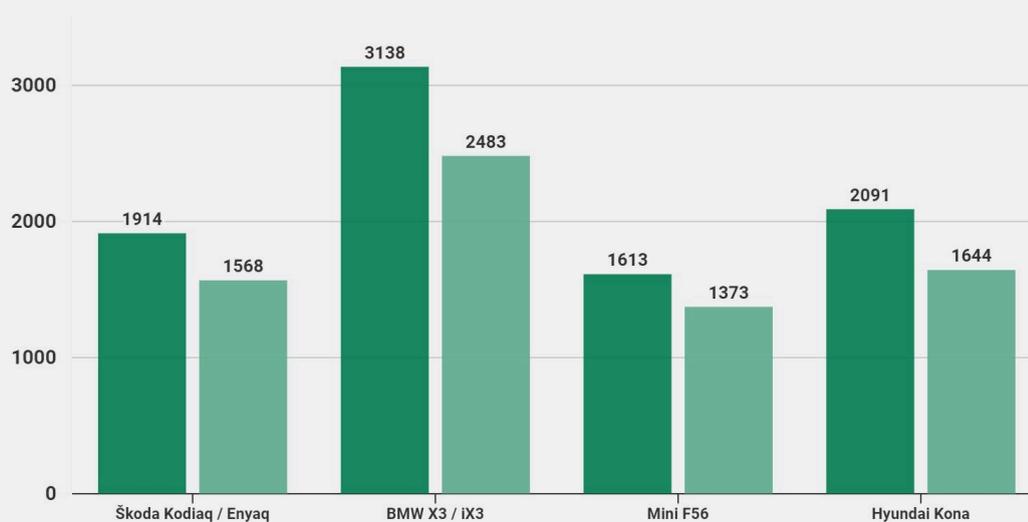
comparis.ch

[Lien vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Voiture thermique vs. voiture électrique : différences de primes selon le modèle



Femme, 20 ans, prime annuelle moyenne en CHF



Primes annuelles ■ Voiture thermique ■ Voiture électrique

Profil du conducteur : femme, 20 ans, permis de conduire depuis deux ans, ville de Zurich, franchise 500 CHF
Source : comparis.ch

comparis.ch

[Lien vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Méthode

Pour l'enquête, Comparis a comparé les primes d'assurance de six véhicules électriques et de six véhicules comparables équipés de moteurs à combustion interne. Les paires de véhicules sélectionnées sont les suivantes : **Škoda Enyaq** iV 60 (49 991 francs) et **Škoda Kodiaq** 2.0 Diesel (46 175 francs) ; **Volvo XC40** électrique (49 025 francs) et **Volvo XC40** Essence (43 825 francs) ; **Mercedes Benz EQA** H243 (50 511 francs) et **Mercedes Benz GLA** H247 Essence (48 932 francs) ; **BMW iX3** G08 LCI électrique (82 535 francs) et **BMW X3** G01 Diesel (77 521 francs) ; **Mini Hatchback** F56 électrique (36 490 francs) et **Mini Cooper** F56 essence (35 831 francs) ; **Hyundai Kona** électrique (44 754 francs) et **Hyundai Kona 2.0** (43 166 francs), première mise en circulation 02/2024 ; année d'achat 2024 ; équipement spécial : 10 %.

En février 2024, des recherches de primes d'assurance ont été effectuées sur le comparateur en ligne [comparis.ch](https://www.comparis.ch) pour les véhicules définis selon toutes les combinaisons expliquées ci-dessous. Les chiffres (en pourcentage) rapportés se rapportent à des valeurs moyennes par combinaison. Les combinaisons résultent des facteurs suivants : L'âge du conducteur, le sexe du conducteur et la région.

Âge : 20 ans (permis de conduire depuis deux ans), 30 ans (permis de conduire depuis douze ans). Sexe : féminin, masculin. Région : Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne, Saint Gall, Tessin, Winterthour et Zurich (cinq codes postaux pour chaque).

Profil de couverture : Casco complète avec dommages de stationnement et protection du bonus, franchise casco partielle : zéro, franchise, casco collision 500 francs, kilométrage annuel : 12 000. Pas de sinistres, de refus ou d'assainissements auprès de précédents assureurs, pas d'assurance accidents occupants.

En outre, pour tous les profils de conducteur : nationalité suisse, pas de sinistres, de refus ou d'assainissements auprès de précédents assureurs, pas d'assurance accident occupants.

Assureur : Helvetia, Simpego, Postfinance, TCS, Zurich, Baloise, Allianz, Smile, AXA, Elvia, Generali.

Pour en savoir plus :

Sandro Spaeth
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone : 044 360 34 32
Courriel : media@comparis.ch
fr.comparis.ch

Annexe

« Plus grande différence de prime observée par région urbaine en CHF »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/17016073/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-table" data-src="visualisation/17016073?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script></div>
```

« Voiture thermique vs. voiture électrique : écarts de primes selon le modèle »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/17016067/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/17016067?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script></div>
```

« Voiture thermique vs. voiture électrique : écarts de primes selon le modèle »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/17016063/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/17016063?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script></div>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.